LA BONNE «CONDUITE D'EAU»



Les mesures à prendre

Comme la *Coalition Eau Secours!*, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent prône « l'économie de chaque goutte d'eau par tous les citoyens et citoyennes ». Toutefois, la Coalition soutient qu'il faut prioritairement :

- √ s'occuper du gaspillage en milieu industriel ou commercial en y implantant des compteurs d'eau,
- ✓ identifier les meilleurs moyens de contrôle de l'utilisation de l'eau dans les institutions (hôpitaux, écoles),
- √ régir efficacement les abus domestiques (arrosage, piscines, fuites, etc.),
- ✓ subventionner les équipements de récupération des eaux usées ou d'économie d'eau (chasses d'eau),
- ✓ adopter des programmes d'économie d'eau dans les municipalités et s'attaquer aux fuites des réseaux.

Environ 35% de l'eau filtrée par les municipalités disparaît sous forme de fuites.

Les compteurs d'eau

Plusieurs organismes dont la *Coalition Eau Secours!* et la défunte *Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE)* ont rejeté l'installation de compteurs d'eau tous azimuts. L'installation de compteurs en milieu résidentiel risque de faire des personnes les plus démunies de grandes perdantes, sans atteindre les plus importants consommateurs.

Les industries et les commerces peuvent consommer 60% de l'eau potable.

«Ce n'est pas en installant des compteurs à 130\$ ou 300\$ pièce dans les logements pour facturer plus lourdement les personnes seules ou les familles nombreuses qu'on va régler ce problème ... » Denis Lapointe, maire de Valleyfield et ingénieur spécialiste du traitement de l'eau

Le coût d'achat, d'entretien, de remplacement, de lecture et de facturation de la consommation par compteur est élevé par rapport aux bénéfices :

L'INRS-Urbanisation n'a trouvé aucune corrélation entre la tarification de l'eau en milieu résidentiel et sa consommation. Par ailleurs, certains peuvent amasser 80 millions en taxes foncières avec 3 employés, par rapport à 3 millions en facturant l'eau et les déchets avec sept employés.

«La taxe foncière est la voie la plus équitable, car elle permet une redistribution de la richesse et une solidarité sociale en faisant en sorte que les mieux nantis paient un peu plus que les autres : tous et toutes ont ainsi accès à l'eau quelle que soit leur capacité de payer.»

La Coalition Eau Secours!

A-t-on déjà vu une Jaguar sale? Il doit bien y avoir quelqu'un qui les lave tous les jours?

Adapté par le Conseil régional de l'environnement du BSL à partir des informations de La Coalition Eau Secours!